

Aquavit

Association pour la qualité de la vie
dans l'agglomération tourangelle

Bulletin du 28 septembre 2016

Septembre 1866 – septembre 2016 : Ne pas baisser la garde face aux inondations

Voilà 150 ans, jour pour jour, la Loire déchaînée dévastait son bassin, du bec d'Allier à l'Anjou, pour la troisième fois en 20 ans (1846, 1856, 1866) et sans se reproduire depuis. Le val de Tours ne fut pas épargné, la rupture de la digue de Conneuil, à La Ville aux Dames, provoquait, le 28 septembre 1866, la mort du soldat Paul Duvelle, envoyé avec une centaine d'hommes de troupe sur cette levée pour contenir les flots.

La ville de Tours échappa néanmoins au pire grâce à la présence salvatrice d'un ouvrage qui avait été considérablement renforcé au lendemain de la précédente catastrophe (1856). Cette digue du Canal, considérée depuis comme l'ultime protection du Val, a été arbitrairement déclassée début 2016 et n'est plus là pour protéger les populations et leurs biens. Cela vaut aussi bien pour les inondations venant d'amont, comme en 1866, que pour celles venant d'aval, protégeant alors Saint Pierre des Corps.

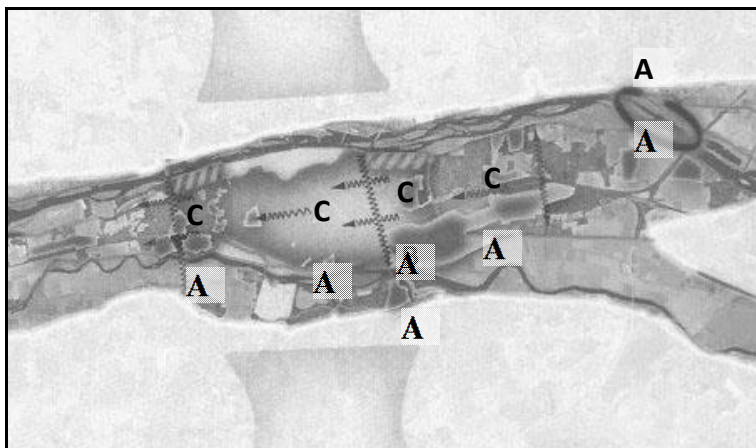
Alors que, depuis un siècle et demi, le Val de Tours se croyait à l'abri, et même « sanctuarisé », les inondations récentes de début juin dernier, quoique modestes, invitent à retrouver la mémoire des catastrophes passées.

L'AQUAVIT vient de publier sur son site une étude de son président, agrégé de Géographie et spécialiste d'hydrologie, tirant les leçons de cette alerte de juin. Elle permet de rappeler que les menaces restent bien présentes, malgré les moyens engagés depuis des siècles, et dernièrement encore. On découvre que les choix faits dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature permettent d'accroître la sécurité tout en contenant les fluctuations du fleuve dans des limites supportables, délaissant les barrages et renforçant digues et déversoirs.

Les inondations de juin montrent cependant des défaillances inquiétantes dans la gestion du système de protection du Val et dans la vision d'avenir. Ne baissons la garde, refusons les choix dangereux visant à « *sortir d'une approche défensive du risque* », « *lever les obstacles en milieu urbain* » afin de « *faciliter le chemin de l'eau* » et inonder nos habitations, comme le prône l'Atelier National « *Territoires en Mutation exposés aux risques* » à l'origine du déclassement de la digue du Canal et du projet de création d'un déversoir à Conneuil. Comment peut-on prétendre organiser une « *inondation apaisée de l'eau* » pour des crues exceptionnelles ?

Liens sur le site AQUAVIT :

- Val de Luynes – Val de Tours, les leçons des inondations de juin 2016 : <http://aquavit37.fr/2015digue/juin2016.html>
- Ce que dit la « feuille de route » de l'Atelier National : <http://aquavit37.fr/2015digue/route.html>
- La digue du Canal : <http://aquavit37.fr/2015digue>

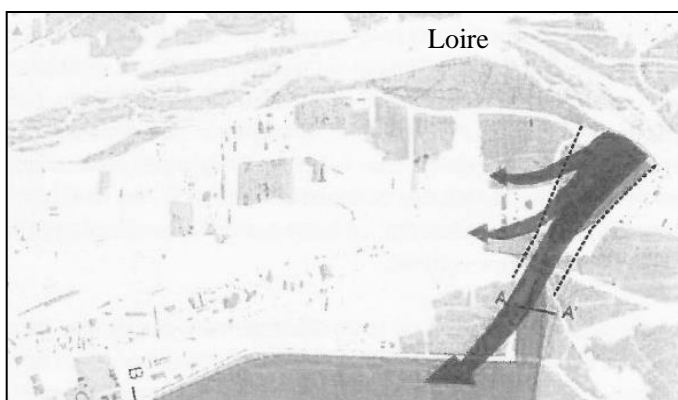


La nouvelle stratégie de "sortie de l'approche défensive" et "diffusion apaisée de l'eau" : on laisse entrer l'eau par un déversoir à Conneuil (zone A entourée de bleu), on détruit la digue du canal (trait vertical noir central B) et on laisse l'eau inonder tout le val de la Ville aux Dames à La Riche (flèches C). Après on reconstruit ("renouveler la ville").

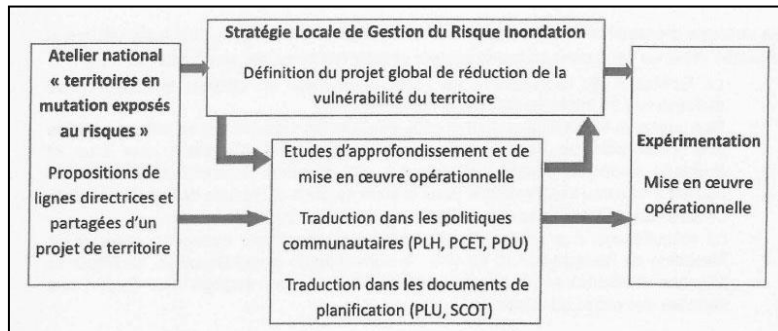
[document Tour(s) Plus ATU]



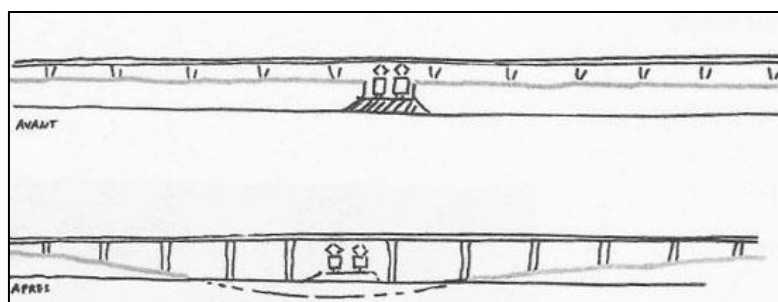
De tout temps, on s'est défendu contre les inondations. En témoignage, par exemple, l'intervention de l'armée à Conneuil en 1866 et 1907, pour renforcer dans l'urgence la digue menacée par la crue.



La « feuille de route » de l'Atelier National prévoit de transformer la digue de Conneuil en déversoir, ce qui aggravera la menace d'entrée de la crue dans le val. La surverse et l'inondation sont désormais programmées, avec l'espoir (!) de voir l'eau prendre le chemin du Cher (flèche ci-dessus).



L'Etat a lancé en 2014/2015 un « Atelier National Territoires en mutation exposés aux risques » ciblé sur Saint Pierre des Corps qui, on le voit sur ce schéma, a pris une dimension démesurée imposant ses choix pour une « expérimentation » qui remet en cause la sécurité de tous les habitants du Val. « L'approche défensive du risque », entretenue depuis des siècles, est abandonnée au profit de la résilience : il faut « accepter l'aléa », laisser l'inondation se diffuser librement en espérant rebondir plus vite après la catastrophe.



Une fois l'eau entrée dans le val, les obstacles à l'écoulement doivent disparaître. En particulier, la digue du Canal doit être « mise en transparence », c'est ce qu'a décidé l'Etat par arrêté préfectoral le 19 janvier 2016, arrêté contre lequel l'AQUAVIT a déposé un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans.

(les 3 dernières illustrations sont extraites de la « feuille de route »)

Pour prendre en compte l'accroissement artificiel du risque issu de cette nouvelle stratégie, un nouveau PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) beaucoup plus alarmiste et contraignant que celui de 2001 vient d'être adopté. Alors que le précédent estimait que le Val était peu exposé (aléa faible), celui de 2016 considère qu'il est davantage menacé (aléa très fort, voire exceptionnel). La protection des citoyens et de leurs biens est passée au second rang.

Vous n'êtes pas adhérent ? Alors ce bulletin est pour vous !

J'adhère à l'AQUAVIT :

Nom : Prénom : Email :

Adresse :

Cotisation annuelle : 12 € membre actif, 18 € couple, 6 € sans emploi et étudiant.

Fait un don de € pour soutenir les activités de l'AQUAVIT.

Ci-joint un chèque total de euros *. Signature :

[* : somme déductible des impôts (l'association étant agréée)]

Bulletin à retourner dûment rempli à l'AQUAVIT
 Association pour la Qualité de la Vie dans l'Agglomération Tourangelle
 29 rue Auguste Comte 37000 Tours ; Tél. 06-64-95-52-03
 Président : François Louault ; Présidente d'honneur : Claude Guillaumaud-Pujol